

FICHE DOMAINE : Arts, loisirs, spectacles

✚ **Quoi ?** Le domaine regroupe les **beaux-arts et arts décoratifs**. Les **musées**. L'**urbanisme** et l'**art du paysage**. Les **spectacles** (danse, cirques, marionnettes, corridas...). Le **théâtre** (les textes de pièces, ainsi que la poésie et la littérature dans son ensemble, font l'objet d'une fiche domaine particulière). La **musique**, le **cinéma**, la **photographie**. Les **biographies** d'artistes. Les **loisirs créatifs** (travaux manuels, collections...). Les **beaux livres**. Les arts concernent toutes les périodes et tous les pays. Le fonds local est développé dans tous les arts.

Le **support imprimé** est complété par l'acquisition de **livres audio** (MP3 ou autre) et de **DVD**.

Le **support numérique** vise la complémentarité du fonds imprimé et privilégie les nouveautés, best-sellers, titres à forte rotation.

✚ **Public cible** : adulte tout public et jeunesse

- ✚ **Objectifs** : s'informer, découvrir, se cultiver, développer sa pratique artistique
- Donner des repères dans le paysage artistique avec ses héritages et son actualité
 - Faciliter la découverte et la compréhension des arts, avec la volonté de mettre en rapport l'art avec son contexte politique, social et culturel
 - Développer sa créativité et son imagination par la sensibilisation et la pratique artistique personnelle
 - Transmettre les savoirs et les savoir-faire

Jeunesse :

- Eveiller et sensibiliser l'enfant à l'art, à ses diverses expressions (peinture, sculpture, architecture, musique, cinéma, photographie, représentations scéniques...), aux différents styles, mouvements et écoles artistiques à travers les époques.
- Développer son sens de l'observation et de l'esthétique.
- Lui permettre d'exprimer sa créativité.

✚ **Politique d'exemplarisation** : 1 exemplaire voire 2 (1 pour l'annexe) selon le sujet, la demande et si appartenance au « fonds local » Jeunesse : 3 à 4 exemplaires

✚ **Règles de sélection et exclusions** : On veillera à ne pas acquérir de livres scolaires. Le domaine répond à une logique majoritaire d'actualité et de collection de lecture publique. Il est constitué de guides pratiques, de livres à but didactique, mais aussi d'essais et de biographies. Des beaux livres illustrés sont achetés régulièrement. Prendre le temps de bien sélectionner ses achats car les livres d'art sont chers (choisir des titres à durée de vie longue) et l'édition se renouvelle peu pour certains sujets. Donner une place importante à la présentation matérielle, aux illustrations et aux reproductions de qualité. Documents destinés au grand public, excepté pour le fonds local. La grande diversité des points de vue est recherchée. Attention aux phénomènes de mode. Pour ce domaine, privilégier les achats de livres techniques sur les loisirs créatifs (très forte demande) : renouvellement constant, recherche d'une grande diversité de sujets, du débutant à l'expert. Etablir une veille documentaire concernant les événements culturels régionaux (catalogues d'exposition, monographies). Achats de périodiques hors-série (« Beaux Arts Magazine », « Connaissance des arts »...). Ne sont pas achetés les catalogues raisonnés, les ouvrages destinés aux professionnels, les formats poche sont évités. Jeunesse : La production est souvent de très bonne qualité, avec un éditeur phare (Palette). Néanmoins, certains domaines sont peu représentés (musique, cinéma, arts du spectacle). Etre attentif, par conséquent, à la parution

de nouveautés liées à ces thèmes.

Forte demande de documentaires sur le cirque, la magie, ainsi que les travaux manuels, le maquillage, le déguisement. Veiller à leur renouvellement régulier. Attention toutefois aux contenus inappropriés (dessins à colorier, kits à monter, pages détachables...).

Eviter d'acquérir des encyclopédies, ouvrages souvent trop lourds et dissuasifs pour les jeunes lecteurs. Porter une attention particulière à la qualité de l'iconographie.



Règles de désherbage : 15 ans de façon générale, 8 ans pour les ouvrages traitant d'actualité. Documents abîmés, vieillis, obsolètes dans leur contenu. Désherbage systématique et estival. Priorité aux dons (si adapté au lectorat) (sauf si ouvrages obsolètes). Certains titres concernant des sujets de référence ou peu représentés peuvent être conservés si aucune nouveauté ne paraît chez l'éditeur.

Jeunesse : désherbage délicat parfois. Garder les ouvrages de référence, les histoires de l'art. Ainsi, un documentaire sur un peintre ou un courant artistique devrait pouvoir être conservé même s'il a plus de 10 ans (sauf, bien sûr, si son état ne le permet pas). Dans certains domaines, le réassort n'est pas aisé. En tenir compte. Désherbage systématique et estival. Dons